



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

réserve préfecture – N° NEPH

DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE PERMIS DE CONDUIRE

DE L'UNION EUROPEENNE OU DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

Je soussigné (e),

- NOM DE NAISSANCE :
- NOM D'EPOUSE (s'il y a lieu) :
- NOM D'USAGE (s'il y a lieu) :
- Prénoms :
- Date de naissance : Lieu de naissance (ville et pays) :
- Domicile :
- Code postal : Ville :

sollicite la délivrance d'un récépissé d'enregistrement (référence 45).

	CATEGORIE	N° de PERMIS En cours de validité	DELIVRE LE	PAR (autorité ayant délivré le titre – ville et pays)
A	A1 (motocyclette légère ≤ 125 cm ³)			
	A (motocyclettes > 125 cm ³)			
B	B1 (Tricycle et quadricycle à moteur)			
	B (Voitures)			
C	C (Poids lourds)			
D	D (Transports en commun)			
E	E (B) (Remorques)			
	E (C) (Super poids lourds)			
	E (D) (Remorques)			

A, le
(signature)

Voir au verso la liste des documents à fournir

Préfecture des Deux-Sèvres 4, rue Du Guesclin à NIORT

Adresse postale : préfecture des Deux-Sèvres B.P. 70000 79099 NIORT CEDEX 9

Tél. 05 49 08 68 68

Ouverture des services au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 45

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- **1 photo d'identité** récente, sur fond clair et uni, tête nue, de face (format 35x45 mm, ni scannées ni numérisées). La hauteur du visage doit être comprise entre 32 et 36 mm. Vos nom et prénom doivent être notés au dos de la photo
- **1 photocopie d'un justificatif d'identité**: carte nationale d'identité ou passeport français, carte nationale d'identité ou passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte nationale d'identité ou passeport suisse. Ces documents doivent être en cours de validité ou périmés depuis moins de deux ans.
- **1 photocopie d'un justificatif de domicile** : facture datant de moins de trois mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile), titre de propriété ou quittance de loyer)
 - Si le demandeur habite chez un particulier (parent, ami.....)**
 - la photocopie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge,
 - une lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois,
 - un justificatif de domicile au nom de la personne hébergeant.
- **une copie couleur recto verso du permis de conduire étranger** en cours de validité, l'original devra être présenté lors de votre visite en préfecture
- pour **les ressortissants français** : **un certificat de résidence** délivré par le Consulat de France précisant les dates d'entrée et de sortie du pays justifiant d'un séjour ininterrompu d'au moins 6 mois et encadrant la date d'obtention du permis
- pour **les ressortissants étrangers** : **la carte de séjour ou carte de résident** en cours de validité ou copie d'une pièce d'identité accompagnée d'un extrait d'acte de mariage si le nom de naissance ne figure pas sur celle-ci
- une enveloppe affranchie au tarif normal et libellée à l'adresse du demandeur.

Le dossier de demande doit être adressé à la préfecture

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES
Direction de la réglementation et des libertés publiques
B.P. 70000
79099 NIORT cedex 9